

Bundesgericht

Tribunal fédéral

Tribunale federale

Tribunal federal



CH - 1000 Lausanne 14

Numéro de correspondance 11.5.2

Lausanne, le 18 novembre 2010 / thn

Communiqué de presse du Tribunal fédéral: Composition des Cours dès le 1.1.2011

La Cour plénière du Tribunal fédéral a décidé de l'attribution des juges fédéraux aux diverses Cours dès le 1er janvier 2011.

Par décision du 15 novembre 2010, le Tribunal a décidé par 30 voix contre 4 et 4 abstentions, les modifications suivantes dans la composition des Cours à partir du 1er janvier 2011: Le Juge fédéral Thomas Merkli va passer de la IIe Cour de droit public à la Ire Cour de droit public et le Juge fédéral Hans Georg Seiler de la IIe Cour de droit social à la IIe Cour de droit public. La Juge fédérale Lucrezia Glanzmann, nouvellement élue par l'Assemblée fédérale le 29 septembre 2010, sera attribuée à la IIe Cour de droit social.

A partir du 1er janvier 2011, les Cours du Tribunal fédéral se composeront comme suit:

Première Cour de droit public (six membres): Jean Fonjallaz (Président), Heinz Aemisegger, Bertrand Reeb, Niccolò Raselli, Thomas Merkli et Ivo Eusebio.

Deuxième Cour de droit public (six membres): Andreas Zünd (Président), Peter Karlen, Hans Georg Seiler, Florence Aubry Girardin, Yves Donzallaz et Thomas Stadelmann.

Première Cour de droit civil (cinq membres): Kathrin Klett (Présidente), Bernard Corboz, Vera Rottenberg Liatowitsch, Gilbert Kolly et Christina Kiss.

Deuxième Cour de droit civil (six membres): Fabienne Hohl (Présidente), Elisabeth Escher, Lorenz Meyer, Luca Marazzi, Nicolas von Werdt et Christian Herrmann.

Cour de droit pénal (cinq membres): Dominique Favre (Président), Roland Schneider, Hans Wiprächtiger, Hans Mathys et Laura Jacquemoud-Rossari.

Première Cour de droit social (cinq membres): Rudolf Ursprung (Président), Susanne Leuzinger, Jean-Maurice Frésard, Martha Niquille et Marcel Maillard.

Deuxième Cour de droit social (cinq membres): Ulrich Meyer (Président), Aldo Borella, Yves Kernén, Brigitte Pfiffner Rauber et Lucrezia Glanzmann.

Contact : Sabina Motta, Adjointe du Secrétaire général Tél. 021 318 91 34; Fax 021 323 37 00 Courriel : presse@bger.admin.ch
--